



NOUVEAU Le conseil en action

L'Écho propose une nouvelle rubrique qui résumera le contenu des réunions publiques dans la municipalité. Adaptée aux besoins des personnes qui ne peuvent être présentes aux réunions du conseil, la rubrique *Le Conseil en action* ne remplacera pas l'avantage d'être présent en personne aux réunions où tous les citoyens sont toujours les bienvenus.

C'est lors de la réunion publique du 27 août dernier que le maire Henri-Pierre Duguay présidait l'assemblée où tous les membres du conseil étaient présents que le conseil a adopté l'ordre du jour tel qu'il leur était présenté. S'en suivit l'adoption du procès-verbal de la dernière réunion du conseil, tenue le 23 juillet dernier.

Rapports

La conseillère aux sports et loisirs, Édith Duguay, rapportait qu'environ 400 personnes avaient participé à la Fête du Canada le 1er juillet au terrain du camping municipal où le village offrait du blé d'inde, suivi de feux d'artifices.

D'autre part, elle ajoutait que près d'une centaine de personnes participèrent à la Fête du 15 août où l'on a fait parader le nouveau camion de pompiers en présence du maire Duguay. Le tout s'étant terminé par de la musique dans la caserne des pompiers avec plusieurs musiciens et où l'on a encore offert du blé d'inde à volonté.

Le maire, lui, informait les citoyens présents dans la salle, que sa priorité numéro un sera de s'attaquer au déficit et qu'il fera tout en son possible, avec son conseil et le directeur général, pour rectifier la situation et revenir à la normale. Un vote en ce sens fut adopté par les membres du conseil. Pour donner l'exemple, le maire ne demandera aucun frais de déplacements, ni ne présentera de compte de dépenses jusqu'à temps que le Village retrouve sa santé financière.

Le maire soulignait également que la page Facebook, nouvellement créée cette



Photo de la conseillère Édith Duguay prise lors des cérémonies d'inauguration du nouveau camion de pompiers où elle agissait comme maître de cérémonie.

année, remporte un succès inattendu. Plus de 21,400 visiteurs sur la page provenant d'un peu partout dans le monde : de la France, des États-Unis, de la Turquie, d'Algérie, Hongrie, Espagne, Taïwan, Arabie Saoudite, Philippines, Australie, Japon, Suisse, Haïti, Nouvelle-Zélande, Tunisie, etc.

Location

Le Village est prêt à louer le local au 2e étage de la caserne de pompiers et laisse à l'administrateur le choix du locataire commercial. Bien sûr, il sera disponible à

partir de 9 h jusqu'à 17 h. Pour tous les intéressés, veuillez communiquer rapidement au bureau du village au 344-3210

Responsable de l'environnement

C'est la conseillère Corine Savoie qui acceptait la présidence du Comité de l'environnement, appuyée du conseiller Louis-Paul Savoie qui pourra la remplacer aux besoins. Elle devra siéger sur le Comité de citoyens pour le Projet d'adaptation à l'érosion et aux changements climatiques.

La prochaine réunion publique du conseil aura lieu comme d'habitude le dernier lundi du mois, soit le 24 septembre prochain. □

AVIS À la population

Réunion publique du conseil à l'école L'Étincelle

Exceptionnellement, afin de souligner l'arrivée du nouveau directeur de l'école, le conseil municipal tiendra sa réunion régulière publique au gymnase de l'Étincelle le lundi 24 septembre à 10 h 30.

Le maire et les conseillers veulent sensibiliser les enfants à l'importance de la municipalité dans la vie d'une communauté et apprendre, aux élèves, tout le travail des élus municipaux dans la prise de décisions.

À 11 h, il y aura une démonstration de la discipline Aiki-Jutsu par l'instructeur le Shihan Louis-Paul Savoie, qui est aussi conseiller municipal. À 11 h 30, le village en collaboration avec l'école, offrira gratuitement des hot-dogs à quelques 140 élèves et une vingtaine d'enseignants. Les membres du conseil invitent donc la population à assister à la réunion régulière du conseil municipal. □

www.canadamunicipal.ca

L'Actualité classée par municipalité, archivée, toujours disponible!

Environnement municipal sans fumée

De plus en plus de municipalités adoptent des règlements interdisant la fumée des fumeurs dans les édifices municipaux ainsi que sur les terrains et autres édifices appartenant à la communauté.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a fêté en février dernier les dix ans de la déclaration des deux premières villes sans fumée, par la publication d'un rapport intitulé « Villes sans tabac pour une atmosphère sans fumée », lors d'un court point de presse le lundi 30 janvier 2012. L'OMS a demandé instamment aux gouvernements de protéger les personnes de l'exposition au tabagisme passif par la mise en œuvre de politiques en faveur d'une atmosphère sans fumée dans tous les lieux publics clos.

Ste-Marie-St-Raphaël ne fait pas exception et l'usage du tabac sera bientôt interdit dans les infrastructures municipales (Hôtel de ville, caserne des pompiers, centre de loisirs etc), dès la prochaine réunion



publique du conseil le 24 octobre prochain.

Lors de réunions publiques précédentes les élus municipaux ont entendu les deux premières lectures d'un arrêté municipal à cet effet. L'interdiction de fumer deviendra officielle après la troisième lecture prévue le 24 octobre prochain. Selon le maire Henri-Pierre Duguay, lui-même réprimera ses envies de fumer et donnera l'exemple en respectant ce nouveau règlement. Il devra s'y soustraire comme tous les citoyens et les employés du village. À Ste-Marie-St-Raphaël on aura une atmosphère saine et sans fumée maintenant. □

Personnes Ressources

Chevaliers de Colomb

Simard Beaudin
344-7623 (R)

Comité consultatif

Diane Latoufe
344-5322

Conseil des peuples autochtones du N.-B. Local

Lamèque/Miscou/
Shippagan
Prés.: Liette Chiasson
344-8401

École l'Étincelle

Mylène Jones
344-3022

Paroisse St-Raphaël

Jackie Plourde
344-8212

Comité de gestion

Réal Gauvin 344-7213

Pompiers

Georges Savoie
344-3220

SPCA-PA

Cécile-Anne Chiasson
336-9443

Village

Henri-Pierre Duguay, maire
344-3210

Nomination

L'Éditeur du Réseau des Échos du Nouveau-Brunswick, gilles gagné, annonce la nomination de monsieur Richard Albert au poste de directeur commercial qui sera responsable des représentations entre le Réseau et les gens d'affaires du Nouveau-Brunswick.

Cette nomination est effective aujourd'hui, 20 août 2012.



Richard Albert

Monsieur Albert compte une vaste expérience des affaires ainsi qu'un réseau élaboré de relations d'affaires dans la province et à l'extérieur de la province. Il saura aider les gens d'affaires à communiquer avec leurs clientèles respectives par l'entremise de nos nombreuses publications (Échos locaux communautaires).

Depuis bientôt 14 ans, le Réseau des Échos publie des revues municipales distribuées à 100% de leur population par Postes Canada grâce à des partenariats avec les municipalités. Celles-ci profitent également du Portail Canadamunicipal où leur actualité est disponible en tout temps. Les informations et photos sont classées par municipalité et archivées pour permettre aux utilisateurs d'en avoir accès en tout temps.

LES ÉCHOS DE GILLES



Le Plus-que-parfait

Septembre, c'est le mois de la Rentrée scolaire. Lecteur, te souviens-tu de ta Rentrée à la petite école? Te souviens-tu de tes premiers devoirs? Et tes premières leçons? Tu te souviens des temps des verbes? Passé. Passé-composé. Imparfait et Plus-que-parfait?

Le plus-que-parfait décrit une action passée qui est arrivée avant une autre action passée. Il indique un événement passé à un moment indéterminé avant un autre événement passé.

Je sais, c'est compliqué tout ça! C'est loin pour plusieurs lecteurs. Je te donne un exemple pour que tu comprennes.

Cet été, j'ai rencontré une élève à qui j'ai enseigné au début de ma carrière d'enseignant.

« Bonjour monsieur Gagné. Il y a longtemps que je vous avais vu! Je vous présente ma fille et son petit garçon... je suis grand-mère maintenant! »

Oh boy! Ça remonte à loin dans le passé tout ça.

Et moi, je suis quoi? Un ancêtre de l'enseignement! Suis-je si vieux que ça?

J'ai quelque part dans le monde, une étudiante à qui j'ai enseigné lorsqu'elle était jeune élève d'une polyvalente qui est aujourd'hui grand-mère. C'est pas possible.

Mais si c'est possible. Elle avait 17 ans dans le temps, moi 28. Elle a eu des enfants. J'en ai eu aussi. Mes enfants sont grands. Les siens aussi... et l'une d'elle a un bébé. Ce qui fait qu'elle est grand-mère (mon ancienne élève) et l'autre (sa fille) est mère.

Et moi, je suis ... Plus que parfait tellement ça ne me rajeunit pas du tout ce passé derrière mon passé.

C'est ça le Plus-que-parfait, c'est un passé qui est arrivé avant un autre passé. C'est un fait, avant un im-parfait, plus vieux encore... c'est un plus-que-parfait.

Tu comprends maintenant?

Bonne Rentrée aux élèves, aux profs et aux directions d'école. Profitez-en ça passe tellement vite le beau temps de l'école.

Village de Sainte-Marie-Saint-Raphaël
1541, boulevard de la Mer
Sainte-Marie-Saint-Raphaël NB E8T 1P5
courriel: info@ste-marie-st-raphael.ca
www.stemariestraphael.ca

Maire: **Henri-Pierre Duguay**
Maire-adjoint: **Louis-Paul Savoie**
Secrétaire - trésorier: **Rémi Hébert**

Conseillers: **Linda R. Haché, Marie-josée Chiasson, Corinne Savoie, Édith S. Duguay**

Téléphone: **344-3210** / Télécopieur: **344-3213**
Pompiers et Police: **911**

Tombée de L'Écho le 26 du mois

La municipalité commandite cette publication ainsi que sa distribution gratuite par la poste. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'éditeur est STRICTEMENT INTERDITE.

L'Écho est membre du Réseau des Échos du NB
8217, rue St-Paul, Bas-Caraquet, NB
E1W 6C4

DISTRIBUTION GRATUITE

textes@echosnb.com

Tél.: (506) 727-4749
Fax: (506) 727-9086

Les informations contenues dans cette publication sont diffusées également à www.canadamunicipal.ca

caiena_0611



Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne

Bureau : **506.727.0185**

Télé.: **506.727.0181**

info.caiena-pa@bellaliant.com

www.nouveauxarrivants.ca

SIÈGE SOCIAL
22, boul. St-Pierre Est
Caraquet (N.-B.)
E1W 1B6

La population mérite définitivement d'être applaudie



Vu dans L'Écho

Vraiment plusieurs familles ont mis beaucoup d'efforts, de temps et d'argent pour décorer.

C'est une tradition à Ste-Marie-St-Raphaël, on décore pour la Fête nationale des Acadiens.

Cette année n'a pas fait exception et la compilation des statistiques des maisons avec des décorations lors de la journée du 15 août est éloquent. On arrive avec des résultats formidables et c'est la population qui mérite d'être applaudie pour ces efforts.

chemin (téléphone, électricité) portant des couleurs en référence au drapeau acadien. Ce chiffre ne comprend pas les 37 poteaux que le village a peint cette année et les 47 autres à venir.



Tout le monde était content d'être ensemble pour fêter.

La municipalité remercie aussi les propriétaires des résidences des rues Hameau et Moisson pour les meilleures statistiques, suivis de près par des résidences des rues Gauvin, Bellevue et St-Michel.

Une mention appréciable également est adressée aux résidents des rues St-Raphaël Nord, Paulin, Bercaill et Ste-Marie qui participaient nombreux encore une fois.

La municipalité invite les résidents à décorer pour l'Halloween, Noël, La St-Valentin et Pâques de façon à montrer notre fierté de vivre dans le plus beau village d'Acadie. □



Plusieurs personnes s'étaient confectionné de magnifiques costumes.



En famille on célébrait.

Plusieurs ont décoré leur mobilier extérieur.



Lu dans L'Écho



Et parfois même... les pieds étaient décorés!



Fraternité intergénérationnelle et fierté acadienne vont de pairs.

Statistiques

Le village remercie les propriétaires de maisons habitées qui ont souligné notre Fête nationale en décorant leur propriété.

52% des maisons avaient une décoration aux couleurs acadiennes, tandis que 25% ont un poteau avec un drapeau acadien, alors que 12.5% ont un poteau de service public au

Peut-on être pauvres et bien se nourrir?

Le coût des aliments a augmenté de 3,33% selon l'enquête de 2012 du Front commun pour la justice sociale

L'équipe du Front commun pour la justice sociale a mené une enquête et a recueilli les prix des aliments dans 31 épicereries du NB : 10 magasins COOP, 10 magasins Sobeys, 10 magasins Atlantic Superstore ainsi qu'un magasin SaveEasy, couvrant ainsi la province du nord au sud et de l'est en ouest.

« Nous avons observé que le coût global d'un panier de provisions varie selon la chaîne de magasins. Pour les 67 aliments, la facture moyenne était de 257 \$ dans 10 magasins de la chaîne COOP (prix plus bas). Dans les 10 magasins de la chaîne Sobeys (prix moyen), elle était de 276 \$ alors qu'elle montait à 288 \$ dans ceux de la chaîne Atlantic Superstore, soit les prix les plus élevés. » de dire Auréa Cormier, responsable de l'enquête pour le Front commun pour la justice sociale.

L'analyse des résultats indique qu'entre juillet 2011 et juillet 2012, le prix des aliments a augmenté de 3,33 %. Cette hausse est plus du double du taux d'inflation de 1,5% rapporté pour le Canada en juin 2012.

Tous les groupes d'aliments ont montré des variations de prix par rapport à ceux de 2011. En voici quelques exemples :

- Dans le groupe d'aliments riches en protéines, 15 produits alimentaires étaient plus chers en 2012. Sept de ces produits ont eu des hausses majeures de prix qui ont varié de 40,3 % pour le jambon en tranches à 14,2 % pour les côtelettes de porc. Huit autres ont connu des hausses de prix plus modestes, allant de 3,8 % pour le filet de poisson congelé à 1,1 % pour le lait.

- Dans le groupe des fruits, 7 articles ont

enregistré des hausses de prix allant de 30,6% pour les raisins frais jusqu'à 2,1 % pour les oranges fraîches.

- Quant au groupe des légumes, 12 articles étaient vendus à un prix supérieur à celui de 2011, variant de 23,2 % pour les pois verts surgelés jusqu'à 0,9 % pour les poivrons verts.

- Pour le groupe des produits à base de céréales, cinq d'entre eux coûtaient plus cher en 2012 par rapport à 2011, allant de 8,1 % pour les pains à hamburger jusqu'à 2,5 % pour flocons de céréales de son.

- Dans le groupe des matières grasses et des huiles, l'huile de canola est de 5,4 % plus chère qu'en 2011 alors que le prix de la vinaigrette italienne a augmenté de 11,2 %.

« Nous avons aussi analysé le coût mensuel d'une bonne alimentation en 2012 pour quatre types de ménages. Il est clair que pour chaque groupe, le coût de bien se nourrir prend une part importante de leur budget, surtout pour un couple avec deux enfants (827.45 \$ par mois) et une mère monoparentale avec un enfant (464.43 \$ par mois). » poursuit Auréa Cormier.

Rappelons-nous que le rapport annuel sur la fréquentation des banques alimentaires avait révélé qu'au NB, il y avait eu une augmentation de 18.6% par rapport à 2008.

« Nous faisons onze recommandations pour améliorer la situation pour tout le monde, mais surtout pour les gens vivant en situation de pauvreté » de conclure, Jean-Claude Basque. □

Pour plus d'information :
Tél. (506) 204-1134
Courriel : fcjsnb@nbnet.nb.ca
www.frontnb.ca

Le club Goshin-Do Aiki-Jutsu accordait de nouveaux grades



De gauche à droite : Fanny Larocque et Claudie Savoie, toutes deux ceintures jaunes; Rémi-Pierre Chiasson et Miguel Brideau, ceintures oranges. À l'arrière : leur instructeur-chef (shihan), Louis-Paul Savoie.

Le club accepte des élèves de 7 à 77 ans en tout temps.

Dernièrement, le club Goshin-Do Aiki-Jutsu accordait de nouveaux grades à quatre de ses élèves.

Les cours sont donnés à l'édifice Maurice Paulin (édifice municipal) de Ste-Marie-St-Raphaël, les mardis et jeudis de chaque semaine. Le club est un organisme à but non lucratif parrainé par le maire et le village de Ste-Marie-St-Raphaël.

L'aiki-jutsu est un art martial non violent qui aide à la concentration, la coordination et le conditionnement physique, en plus d'être une bonne discipline, spécialement pour les jeunes et les ados.

Tout le monde peut le pratiquer peu importe l'âge et la condition physique. Bienvenue à tous. □

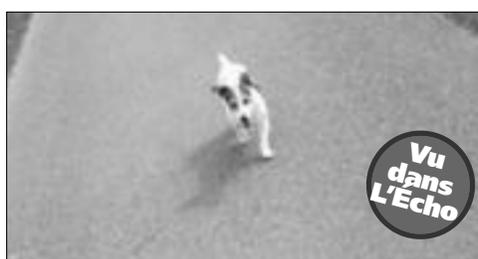
On ne veut pas de chiens errants !

Suite, durant le mois d'août, à plusieurs incidents dans la municipalité avec des chiens errants sans supervision et qui ont causé de l'émoi, des peurs et des pleurs, les membres du conseil réagissent.

La municipalité informe la population que les chiens errants sont formellement interdits sur son territoire.

Afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens, les membres du conseil recommandent aux propriétaires de chien(s) de garder leurs chiens sous leur contrôle. Dans une cour clôturée ou attachés ou en laisse.

Soucieux de mettre en sécurité la population sans attendre qu'un accident beaucoup plus grave se produise, le maire et les conseillers décrivent cette situation concernant les chiens errants afin que ceux-



ci soient mis hors d'état de nuire.

Si vous êtes victimes d'intrusion ou de dégâts, merci d'en avvertir immédiatement la GRC.

Les propriétaires de chiens peuvent recevoir des avis de poursuite judiciaire des personnes ayant eu des préjudices en raison des chiens errants qui n'étaient pas en compagnie et sous la supervision de leur maître/propriétaire. □

Visitez le site du village à
www.ste-marie-st-raphael.ca

Pour rejoindre le village par
courrier électronique
info@ste-marie-st-raphael.ca